



# JOURNAL DE LA COMMUNE PUY D'ARNAC



EDITION 2025

## Le Mot du Maire

Le Conseil Municipal et le personnel de la Commune se joignent à moi pour présenter nos meilleurs vœux à tous les habitants de PUY D'ARNAC, tant à ceux implantés de longue date qu'aux nouveaux arrivants qui, incontestablement, cherchent à partager un art de vivre et nos vues imprenables.

A tous, Vœux

De bonheur et de santé,

De rencontre et de partage,

De paix et de convivialité,

De bon vivre ensemble sur notre petite Commune,

Respecter les intérêts de chacun d'entre nous et ceux de la Commune, tel est mon vœu le plus cher.

Nous souhaitons cheminer avec vous tout au long de l'année :

Le dynamisme et l'implication de tous les conseillers n'ont pas suffi à protéger vos intérêts. Dans l'affaire du chemin de LASCAROUX, nos efforts, soutenus par la plupart d'entre vous, ont permis de conserver une partie du chemin tracé par nos Ancêtres. La charge financière et les dégâts collatéraux sont significatifs. Nous espérons avoir clos ce dossier.

La mobilisation des personnels communaux et des enseignants a permis d'accueillir à la maternelle, dans de bonnes conditions, une promotion conséquente d'enfants en petite section.

Notre église, notre patrimoine remarquable, s'accorde un air de jeunesse. Le mur du fond rayonne à nouveau.

La fête paysanne autour du comice fut un réel succès. Je tiens à remercier vivement les cinq associations de PUY D'ARNAC et les nombreux bénévoles pour leur implication.

Vous découvrirez dans ce journal d'autres actions en cours ou à venir, extraites de la lourde tâche quotidienne des conseillers et des personnels communaux.

Bonne lecture.

## La Journée de convivialité

**Le repas des aînés est programmé le dimanche 16 février 2025 à midi.**

Cette invitation s'adresse aux personnes nées en 1960 ou ayant plus de 65 ans qui résident ou qui votent à Puy d'Arnac ainsi qu'à leur conjoint, compagnon ou compagne ayant 65 ans et plus et aux conseillers municipaux. La participation financière de 35€ des conjoints, compagnons ou compagnes de moins de 65 ans sera versée directement à l'association sportive des écoles (Caisse coopérative des écoles).

Un cadeau sera offert aux personnes de plus de 75 ans qui ne seront pas présentes.

Aucun repas ne sera apporté au domicile.



## Le Plan Local d'Urbanisme (PLUI)

### Où en est le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal ?

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) est un document stratégique qui fixe les grandes orientations d'aménagement et de développement pour l'ensemble des communes de notre territoire. Concrètement, il détermine ce que nous pouvons construire et ou, en tenant compte des enjeux environnementaux, économiques et sociaux.

Nous sommes actuellement à une étape clé : la validation du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Ce document définit les grandes priorités pour les années à venir, telles que la préservation des espaces naturels, le soutien aux activités économiques, ou encore l'organisation des logements et des équipements publics.

Dans les prochaines semaines, des cartes précisant les différents zonages (habitat, activités économiques, agriculture, espaces naturels...) seront

mises à disposition dans les communes. Cela permettra aux habitants de mieux comprendre ce qui est prévu près de chez eux et de s'exprimer sur ces propositions.

L'objectif est de finaliser le PLUI d'ici la fin du semestre, avec une adoption officielle prévue début 2026. Ce calendrier permettra d'intégrer les retours de la population et des partenaires institutionnels pour proposer un document en phase avec les besoins et les spécificités de notre territoire.

Nous vous tiendrons informés des prochaines étapes et des moments où vous pourrez vous exprimer sur ce projet structurant pour l'avenir de notre communauté.

Restez attentifs aux informations dans votre commune et sur les supports intercommunaux pour participer activement à l'élaboration de ce document essentiel !

## Le chemin de LASCAROUX

La commune et un des propriétaires attenants à la parcelle du plaignant ont été contraints au procès.

Après quatre années d'attente, l'affaire relative au chemin de Lascaroux a enfin trouvé une issue. Le Tribunal judiciaire de BRIVE s'est prononcé cet automne, le 28 novembre 2024, permettant ainsi à la commune de conserver en grande partie le chemin tracé par nos ancêtres depuis le début des années 60.

Malgré tout, les conséquences financières sont lourdes pour le budget communal dans la mesure où le Tribunal, bien que relevant la bonne foi de la commune dans ce dossier, l'a condamné à indemniser le propriétaire riverain « dit le plaignant » considérant qu'il existerait un empiètement de quelques centimètres du chemin sur sa propriété.

La Commune et le propriétaire, sans partager la position du juge, n'ont pas souhaité faire appel de ce jugement.

Le coût des opérations de bornage sera partagé entre la Commune de PUY-D'ARNAC et les propriétaires des fonds concernés. Chacun d'entre eux conserve les frais d'avocat et de procédure.

Nous souhaitons rendre ce chemin à nouveau carrossable, le plus tôt possible, pour le bien de tous les administrés et usagers.



## La Communication avec la fibre

### La suppression du cuivre

### L'application IntraMuros

La FIBRE est arrivée à proximité de chaque domicile.

Parfois, quelques ajustements sont nécessaires avant un possible raccordement par l'opérateur. Celui-ci peut vous contacter mais vous pouvez choisir celui que vous souhaitez en allant sur le site [www.nathd.fr](http://www.nathd.fr).

La suppression du cuivre a commencé dans certaines communes, celles qui ont le plus de raccordement à la fibre. Pour la Commune de PUY D'ARNAC, cette opération est envisagée pour 2026.



### Biens sans maître

Dans le cadre de la procédure de biens sans maître, la Commune de Puy d'Arnac a acquis la maison TOULZAT à La RANGE ainsi que quelques parcelles attenantes appartenant à la famille TOULZAT. Cette maison pourrait permettre à une famille de s'y installer. Nous proposons de la mettre à la vente pour un coût modeste.

Pour le bien ZIRCON à ESCARAVAGE, la démarche a du mal à aboutir. Nous ne désespérons pas.



L'application INTRAMUROS est opérationnelle et la Commune utilise de plus en plus souvent cet outil de communication. Il vous suffit de la télécharger, c'est gratuit. Vous y trouverez les informations du moment sur PUY d'ARNAC, mais aussi sur plusieurs Communes des environs ainsi que sur la Communauté de communes MIDI CORREZIEN.

Vous y trouverez également l'adresse du **site de la Commune** où sont déposées des informations durables. Vous y accéderez directement ([www.puy-darnac.fr](http://www.puy-darnac.fr)).



## La défense incendie

La défense incendie est de la responsabilité du Maire. Pour se faire, nous complétons et améliorons notre dispositif.

Nous avons conventionné avec BELLOVIC pour solliciter une entreprise commune qui contrôlera régulièrement les poteaux incendie.

Nous avons commandé trois poteaux incendie, un, a déjà été installé à Vialon en remplacement de l'existant, un autre en haut de la route de Bonneval sera installé prochainement et un troisième dans le village d'ESCARAVAGE lors de l'enfouissement des réseaux.



## La salle polyvalente et les tarifs de location

L'espace de restauration est organisé pour du réchauffage.

Les pompes à chaleur garantissent un chauffage de qualité.

Toutefois, nous ne louons pas en semaine (du lundi au vendredi du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars) les jours EJP (Effacement Jours de Pointe). Les samedi et dimanche, EJP ne devrait pas être activé, donc à priori, aucun problème pour une location éventuelle.

	Résident ou Entrepreneur hors commune	Résident ou Entrepreneur dans la commune ou Particulier qui a du terrain sur la commune
Forfait weekend 2 jours (du vendredi soir au lundi matin)	170 €	110 €
Option Pompe à Chaleur	20 €	20 €
<b>Toutes options</b>	<b>190 €</b>	<b>130 €</b>
<hr/>		
Forfait 1 jour hors weekend	75 €	75 €
Option Pompe à Chaleur	15 €	15 €
<b>Toutes options</b>	<b>90 €</b>	<b>90 €</b>
<hr/>		
Forfait ½ journée hors weekend	40 €	40 €
Option Pompe à Chaleur	10 €	10 €
<b>Toutes options</b>	<b>50 €</b>	<b>50 €</b>
<hr/>		
<b>Forfait ménage (si défaut de nettoyage)</b>	<b>200 €</b>	<b>200 €</b>

Gratuité pour les associations à but non lucratif

Forfait annuel de 130€ demandé aux structures, associations proposant une activité hebdomadaire régulière hors weekend.

**Une caution de 300 € sera demandée à chaque location.**



## La voirie

La voirie est à la charge financière de la Commune, avec ou sans transfert de compétence.

Pour les **routes communales d'intérêt communautaire** (gestion déléguée à MIDI CORREZIEN), aucune route n'a été retenue par la Communauté de Communes.

Pour les **routes communales** (gestion déléguée à BELLOVIC), nous avons regoudronné la route du PARADIS et le bas de la route de BEYSSIN.

Pour les **chemins ruraux** (gestion déléguée à BELLOVIC), nous avons regoudronné le chemin de CHALLONS.

Nous reprofilons systématiquement les fossés. Si nécessaire, nous créons de nouvelles traversées comme au PARADIS pour faire face aux fortes pluies éventuelles.

L'entretien des fossés, hormis ceux entretenus lors de la réfection des routes, s'est concrétisé en partenariat avec la Commune de Sioniac durant quinze jours. L'agent d'entretien de Sioniac conduisait la pelle mécanique et l'agent d'entretien de Puy d'Arnac embauché en remplacement du titulaire du poste, utilisait le camion benne de notre Commune.

Omar ZAHIR a également entretenu certains endroits ainsi que les coupes d'eau nécessaires.

Pour les **nids de poules**, les membres du Conseil les ont comblés sur les routes goudronnées avec de « l'enrobé à froid ».

La rambarde sur Le Cérou, à Vialon, entre Nonards et Puy d'Arnac, est insécure. Son remplacement, en accord avec Nonards, est prévu courant de février / mars 2025.

Comme chaque année, nous programmerons des portions de voirie, tant communale que rurale selon nos disponibilités financières. Nos routes se dégradent très rapidement et la réfection est de plus en plus onéreuse. Nous devons, ensemble, en prendre soin. Merci Et merci aussi à tous les administrés qui, lors de tempêtes, nous aident à déblayer, souvent avec leur engin personnel, les routes ou les chemins.

## L'urbanisme

### EVOLUTION DES CONDITIONS DE PRISE EN CHARGE DES EXTENSIONS AU RÉSEAU PUBLIC D'ÉLECTRICITÉ

En application de la loi du 10 mars 2023 relative à l'Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables (loi APER), l'ordonnance du 23 août 2023 procède à une restructuration du chapitre du code de l'énergie relatif au raccordement au réseau public d'électricité, afin d'en améliorer la lisibilité.

Désormais, la contribution due par les collectivités en charge de l'urbanisme (CCU) pour la part de l'extension située hors du terrain d'assiette de l'opération est supprimée.



#### La décision de l'assemblée délibérante au 1<sup>er</sup> janvier 2025

En conséquence des éléments précisés et vu la délibération du Comité Syndical en date du 5 novembre 2024, le bénéficiaire de l'autorisation d'urbanisme (permis de construire et/ou déclaration préalable) sera le seul débiteur de la contribution, qu'elle concerne la partie d'extension située sur le terrain d'assiette du projet ou en dehors dudit terrain. La collectivité ayant délivré l'autorisation d'urbanisme et la FDEE 19, maître d'ouvrage des d'extension des réseaux, n'auront plus à s'acquitter de cette contribution.

## L'école, la garderie, la cantine

Le RPI de Nonards/Tudeils/Puy d'Arnac accueille **85 élèves** dont 42 à Puy d'Arnac et 43 à Nonards dans 2 classes à PUY d'ARNAC et 2 classes à Nonards. La hausse des effectifs est significative.



En septembre 2024, 15 élèves sont entrés en petite section et un élève en toute petite section.

L'enseignement est dispensé par Cécile DRESEN en petite et moyenne sections maternelles et Yann LE GOFF (Directeur) en grande section et cours préparatoire.

Nadine FAURIE a fait valoir ses droits à la retraite. Nous la remercions chaleureusement pour tous les services rendus depuis 1983, date également de la création de l'école maternelle de PUY d'ARNAC.



Bienvenue à Cindy GRYSO, recrutée sur le poste d'ATSEM, pour assurer le remplacement de Nadine.

Depuis la rentrée scolaire, Cindy GRYSO, Evelyne PERRIER et Valérie MONANGE se complètent tant en classe qu'à la garderie et à la cantine pour assurer l'accompagnement et la sécurité des enfants, en classe, à la garderie et à la cantine.

La garderie est ouverte de 7h30 à 9h et de 16h30 à 19h, lundi, mardi, jeudi, vendredi. Une soixantaine d'enfants en bénéficient. Depuis la rentrée scolaire et de façon provisoire, nous avons dû accroître l'encadrement du matin pour accueillir du mieux possible les enfants de petite section. Pour information, la garderie est facturée 50€/enfant/an aux familles et un reste à charge non négligeable pour les collectivités principalement de Nonards, Tudeils et Puy



d'Arnac. Quant aux repas servis à la cantine ils sont facturés 3,50€ pour les petites et moyennes sections - 3,70€ pour les grandes sections et CP - 6,00€ pour les adultes.

Dans la cour de l'école, les jeux sont contrôlés régulièrement. La balançoire à bascule a été sécurisée.

La classe de Yann LE GOFF a pu profiter d'un très agréable séjour en classe de mer au centre d'accueil de l'ODCV La

Martière sur l'Île d'Oléron du 17 au 31 mai 2024.

L'accueil et les activités furent de très grande qualité. Les parents, les enseignants, les parents accompagnateurs et les enfants sont ravis.

## Le bâtiment Mairie/Ecole/Logement

Les périodes estivales sont de plus en plus chaudes. Les volets en bois sur toute la partie Sud, pour la Mairie et le logement à l'étage sont opérationnels. Ceux «côté route» sont repeints. Le photocopieur de la Mairie et l'ordinateur du Maire ont été changés. Le photocopieur de l'école, en mauvais état, a été remplacé, il s'agit maintenant d'une location.



## La Cafoulière, Lieu de détente et de départ de randonnée.

M. Antoine Robert ESCARAVAGE a souhaité donner à la Commune de PUY d'ARNAC une parcelle de taillis à hauteur de La Coste route de l'église. Ce terrain jouxte celui qui a été précédemment donné par Marie Aimée RECOUDIER ainsi que le château d'eau, également donné par le Syndicat BELLOVIC. La création du chemin, au départ de la Cafoulière jusqu'à La Font Grande traverserait les terrains que l'on nous a donnés pour cette réalisation. L'esquisse est déjà balisée par une rubalise. Il est opérationnel à pied en suivant les



balisages rouge et blanc, peut-être bientôt adapté au VTT ?

Les Communes de Queyssac et de Puy d'Arnac essayent de créer un chemin (Inter Village) de randonnée reliant QUEYSSAC à PUY D'ARNAC, via CUREMONTE tout en traversant les Communes de VEGENNES et SIONIAC. La partie jusqu'au col de La BERCHE est régulièrement entretenue par nos soins. De QUEYSSAC jusqu'au ruisseau en dessous du Chassaing, l'équipe de QUEYSSAC a reprofilé le chemin pédestre. Reste à relier les deux tronçons.

### 6 agents travaillent pour la commune de Puy d'Arnac

**Evelyne PERRIER** assure la garderie et le ménage

**Valérie MONANGE** prépare chaque jour les repas à la cantine et vient en renfort à la garderie

**Cindy GRYSON**, ATSEM accompagne les enfants dans leur activités dans la classe de Cécile DRESEN et vient en renfort à la garderie

**Omar ZAHIR**, s'occupe de l'entretien de la commune (voirie et espace vert)

**Serge GIRONDEL** est en charge du tri des déchets sur le site de la Cafoulière

**Perrine POULAIN** secrétaire de mairie, met en oeuvre l'organisation de la commune

## Les associations

**Tous les membres de la Rider Cafoulière Team vous souhaitent une très belle et heureuse année 2025.**

L'année 2024 a vu de nouveaux membres rejoindre le RCT, portant à 17 le nombre de licenciés de l'association. Bienvenue à Valentin, Romain, Dominique et Mathéo. Petite précision, Mathéo a 15 ans, et Dominique a l'âge de notre maire... Les 2 roulent ensemble le dimanche matin. Notre association est ouverte à tout le monde, quel que soit l'âge, le sexe, le niveau de chacun, le type de vélo (électrique ou pas). **N'hésitez plus, venez essayer.**

En 2024, le club a participé une nouvelle fois à la Pass'Portes, au départ de Morzine. Un grand moment sportif mais aussi festif, (mais chut, ce qui se passe à Morzine, reste à Morzine...).

L'équipe a également participé à l'organisation de la fête paysanne en prenant en charge la préparation et le service du casse-croûte Tête de veau et en organisant la course de caisse à savon.

Une très belle journée qui a permis de rassembler les 5 associations de la commune et de montrer le dynamisme du village.

Le club prévoit d'organiser de nouvelles activités en 2025 :

- Le **samedi 11 janvier**, 4<sup>ème</sup> journée foot salle et repas du club.
- Le **samedi 08 février**, repas à la salle des fêtes de Puy d'Arnac, réservations en cours.
- Le **dimanche 18 mai**, nous organiserons notre première rando VTT/marche.
- Le **dimanche 15 juin**, journée vide greniers sur la Cafoulière.

- Le **week-end du 29 juin**, une douzaine de membres partiront pour Morzine, pour participer à la Pass'Portes 2025.

A bientôt sur le vélo ou lors d'une des nombreuses activités organisées par les associations de Puy d'Arnac.

Belle année sportive à tous.

Pour tout renseignement :

Philippe Pouget : 06 77 87 64 18



### Foyer culturel

Après la traditionnelle chasse aux oeufs sur le site de la Cafoulière pour les enfants et un karaok' crêpes où les participants se sont exprimés avec beaucoup de talents, les efforts des membres du foyer se sont concentrés sur la fête paysanne organisée autour du comice agricole :

concours de pelleuse l'après midi, veau à la broche avec ambiance musicale en soirée qui a accueilli plus de 300 personnes suivi d'un concert malheureusement écourté par l'orage.

L'année s'est achevée avec les décorations de Noël devant la mairie.

2025 débute en février par un après midi jeu du Loup Garou pour adultes et ados.

Suivront d'autres activités qui restent encore à affiner.

A noter que les effectifs des bénévoles se sont enrichis de trois jeunes Puy d'Arnacois motivés et plein d'enthousiasme.



### Chorale d'enfants « Les petites étoiles »

La chorale d'enfants « Les Petites étoiles », a fait sa quatrième rentrée en septembre dernier. Elle voit son effectif évoluer d'année en année. A l'heure actuelle, ce sont 25 petits choristes, âgés de 5 à 11 ans, qui sont inscrits. Les enfants viennent des communes de Nonards, Puy d'Arnac, Tudeils, Chenailler ou encore Atillac.

La cheffe de chœur, Sandrine Antunes, fait répéter les chanteurs tous les lundis à la salle des fêtes de Nonards, de 17h à 18h (sauf pendant les vacances scolaires).

Au programme : exercices ludiques de relaxation et de rythmes et, surtout, apprentissage du chant en chorale autour de titres modernes, issus de la variété française. Quelle fierté de voir cette chorale grandir et évoluer !

De nouveaux projets et défis musicaux ont été relevés et sont à venir.

Les Petites étoiles ont brillamment participé à la Comédie musicale Booste France, pour 3 représentations, au théâtre de l'Usine de Saint Céré, en janvier 2024. Au mois de juin, la troupe a pu présenter son spectacle annuel à la salle des fêtes de Nonards, devant un public épaté de voir ces enfants chanter à plusieurs voix, danser et jouer la comédie.

La chorale est, également, engagée dans la vie de sa commune puisqu'elle a contribué à la réussite du Comice agricole en juillet dernier.

Nous sommes très heureux de présenter une activité culturelle sur le canton où les enfants évoluent artistiquement, apprennent à se présenter sur scène et gagnent en assurance.

Les inscriptions sont toujours ouvertes. Un cours d'essai est offert.

Renseignements :

Mme Laëtitia Marbot : 06 73 77 64 47

Mme Sandrine Antunes : 06 86 85 03 59

La Présidente, Laëtitia MARBOT



### Association des parents d'élèves

Cette année, l'association des parents d'élèves du RPI a adopté un nouveau nom : **APE – Les enfants du Céroux**. Un nom plus court, plus facile à retenir, et qui fait référence au Céroux, ce petit cours d'eau qui sépare Puy d'Arnac et Nonards, et prend sa source à Tudeils.

Pour rythmer l'année scolaire, l'APE a concocté un programme varié et festif ! Au programme : pour les week-ends, une boum d'Halloween, qui a eu lieu le 2 novembre, une boum de Carnaval le 25 mars, et bien sûr, la traditionnelle kermesse de fin d'année le 28 juin avec quelques nouveautés. Côté cuisine, l'APE, avec l'aide précieuse des équipes scolaires, a proposé à la vente des torchons décorés des dessins de nos enfants ! Et rien que pour les enfants, un spectacle musical a été offert aux élèves en janvier. Sans oublier notre grand loto, qui se tiendra le 25 janvier, dont les bénéfices iront directement aux caisses des écoles.

Contact :

[ape-lesenfantsduceroux@emailasso.net](mailto:ape-lesenfantsduceroux@emailasso.net)

## Société de Chasse de Puy-d'Arnac

Nous sommes toujours un peu plus d'une vingtaine d'adhérents pour cette saison 2024/2025. Nos effectifs sont stables. Il est à noter l'arrivée de Maxime Massalve qui vient renforcer nos troupes cette année, après avoir validé son examen avec succès l'an dernier. Maxime est volontaire, motivé et impliqué et c'est un plaisir de l'accueillir parmi nous, bienvenue à lui.

Pour information, l'opération permis de chasser à 0 euro est relancée par la fédération des chasseurs de la Corrèze. Cette opération comprend l'inscription à l'examen du permis de chasser, les formations pratiques et théoriques, la première validation annuelle, les assurances...le tout gratuitement. Pour les curieux de découvrir un nouveau loisir en pleine nature c'est le moment !! (Pour plus d'infos, se rapprocher de la fédération départementale des chasseurs de la Corrèze 05.55.29.95.75)

Concernant notre activité, nous constatons toujours un intérêt grandissant pour le grand gibier. Les battues au chevreuil réunissent une quinzaine de chasseurs le dimanche matin pour un quota cette année de 17 attributions. Chiffre en augmentation suites aux dégâts persistants sur certaines cultures. Le sanglier est encore très présent cette année avec déjà près de 80 prélèvements (sur Puy-d'Arnac, Curemonte, Sioniac et Végennes). Concernant le cerf, les premières battues se dérouleront prochainement, sur les communes précédemment citées. Nous avons une seule attribution pour l'instant (un bracelet pour l'ensemble du territoire), mais nous devons nous familiariser à une organisation et une technique de chasse nouvelle pour nous, puisque le grand

cervidé occupe de plus en plus notre bas-pays.

Concernant le petit gibier, nous comptons toujours des adeptes des migrateurs comme la palombe et la bécasse, toutes deux bien présentes encore cette année. Pour ce qui est du petit gibier sédentaire nos efforts se portent toujours sur la réimplantation du canard colvert. Malheureusement cette année les jeunes oiseaux n'ont pas été présents longtemps sur l'étang de lâcher, nous suspectons une prédation dès les premiers jours d'introduction. L'opération sera probablement reconduite avec une surveillance plus à la hauteur des oiseaux et de leurs exigences.

Parlons événement, c'est bien le comice agricole qui aura marqué cette année 2024, avec une organisation assez lourde à supporter, mais un bilan et des retours globalement positifs. Il semble que cette journée ait été une réussite au vu de l'enthousiasme général émanant des nombreux visiteurs. Pour cette année 2025, c'est, je l'espère en concertation avec l'ensemble des associations de la commune que nous établirons un programme d'animations.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à joindre le président de la société au 06.80.38.96.14

Le bureau : président : Jean-François Marbot, vice-président : Loïc Ménoire, trésorier : Jean-Claude Autière, secrétaire : Evelyne Bost.  
Membres actifs : Soleilhet Dominique et Roubay Philippe.



## L'église

Les travaux de rénovation du mur du fond de l'église (contre le cimetière, suite à l'assainissement extérieur) sont réalisés avec un enduit à la chaux aérienne. Le mur est lumineux. Les travaux de mise en sécurité de la « tribune » ainsi que le nettoyage du clocher et de l'escalier sont également réalisés.

Nous avons profité de ces travaux pour réutiliser le confessionnal à une mise en valeur de statues remarquables.

Merci aussi à Simone PUYJALON, Odile SOLEIHET et Chantal RAQUIN pour l'entretien de notre patrimoine.

La Conservatrice des antiquités et objets d'art de la Corrèze constate lors de sa visite que certains mobiliers liturgiques dont principalement le Maître-autel (autel, gradin, tabernacle) et la Chaire de l'église Saint-Etienne sont infestés par les xylophages. Classé au titre des monuments historiques en 1969, il est urgent de les protéger. Nous avons reçu des propositions, l'une traditionnelle par injection de produit dans les trous créés par les xylophages, une autre par « emballage » du retable et vaporisation de l'ensemble puis nettoyage. Nous prévoyons les travaux pour 2025/2026.

## Le cimetière

Le réaménagement partiel du **cimetière derrière l'église** pour des reprises de sépultures en terrain commun est réalisé. Aussi bien dans ce cimetière que dans le **cimetière de la place** antérieurement, des espaces sont disponibles. A ce jour, plusieurs sont déjà revendus.

## Les prévisions de travaux pour 2025

**L'enfouissement des réseaux** sur ESCARAVAGE est programmé pour juin avec fin des travaux courant octobre 2025. L'éclairage public pourrait être modifié sur un seul point lumineux au carrefour de la route d'ESCARAVAGE et de BEAUREGARD avec coupure nocturne. D'autres projets sont à la réflexion, sous réserve de subventions et de financements

disponibles. Il pourrait s'agir de **l'installation de panneaux photovoltaïques** sur le bâtiment de la MAIRIE/ECOLE (au-dessus des archives, de la salle des associations et de la salle des professeurs) et de **l'aménagement d'un logement** dans le local communal de la MARBOUTIE. La décision sera prise en 2025.

## L'État Civil 2024

### Naissances

Nathan, Robin MANNAKEE, (25 octobre)  
Charlie, Léon CALES (09 novembre)

### Baptême Civil

Leyam SAULNIER (27 juillet)

### PACS

Cornélia ROUBY et Lucas ARRESTIER (08 juillet)

### Décès

Marc BOUNY (04 janvier)  
Geneviève LEGER, née FOUILLADE (21 janvier)  
Bernard PERRIER (05 février)  
Paulette PREZAT, née CHAMBRE (09 octobre)



## INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES 2024/2025

### VOIRIE

Le programme des travaux de voirie initialement prévu a été bouleversé suite aux intempéries. De nombreux éboulements et glissements de terrains ont été constatés sur l'ensemble du territoire. Malgré ça, des travaux de Point à temps et d'entretiens ont pu être réalisés.

### ACTION SOCIALE

Le service portage de repas évolue au 1<sup>er</sup> janvier 2025.

Désormais, la Poste se chargera de la livraison à domicile pour offrir toujours plus de proximité. Les menus de la journée alimentaire seront toujours assurés par l'Ehpad du Clos Joli de Meyssac. Les personnels de cuisine ont ainsi élaboré de nouvelles compositions de menus afin d'adapter l'offre aux besoins et attentes des usagers.

Ce nouveau service va bénéficier d'un nouveau tarif proche des 9€ après déduction fiscale.

### OPAH

Une convention a été signée en Septembre dernier concernant l'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH).

L'OPAH a pour but d'accompagner techniquement les propriétaires dans leurs projets de travaux et de réaménagement de leur logement. Ce service oriente également les propriétaires vers des aides financières auxquelles ils peuvent bénéficier pour la réalisation de ses travaux.

Le déploiement de l'OPAH se fera en 2025.

### COMMUNICATION

La Communauté de Communes travaille depuis quelques mois à la réalisation d'un Guide Pratique Eco-Citoyen pour ses administrés. Celui-ci sera entièrement financé par un système de régie publicitaire. La société AF Communication qui réalise la mise en page du Guide Pratique s'occupe également du démarchage publicitaire auprès des entreprises et artisans locaux, voire extra-locaux. Le but de ce guide est d'orienter au maximum les habitants du Midi Corrézien sur les services disponibles au sein de leur territoire. Il permettra également aux nouveaux habitants de s'installer et de découvrir au mieux le Midi Corrézien. Le guide sera disponible au mois de Janvier 2025 en mairie, en Office de Tourisme et dans les locaux de la Communauté de Communes.

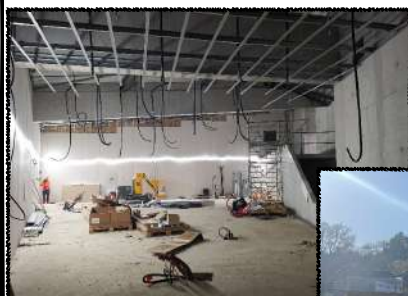
Un travail sur le site internet de la Communauté de Communes est également en cours d'élaboration. Au-delà d'une mise à jour du contenu, celui-ci sera également allégé et réagencé afin d'obtenir un résultat plus fonctionnel pour les utilisateurs. Le graphisme évoluera lui aussi en devenant plus fluide, plus dynamique et plus moderne. Le résultat sera disponible au cours de l'année 2025.

### NEANDERTAL

Les travaux du site de Néandertal à la Chapelle-aux-Saints avancent bien. La façade extérieure se revêt de son parement en pierre.

La Communauté de Communes a signé un contrat de Délégation de Services Public avec Cites & Cie qui s'occupera du musée. Une ouverture est prévue pour la saison estivale 2025.

Une communication sera faite pour vous tenir au courant de l'avancée globale du Musée.



## INFOS PRATIQUES

### Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi 9h-12h30 / 14h-17h30

Jeudi 9h-12h30 / 14h-17h00

Tél. : 05 55 91 50 31

Mail : [mairie@puy-darnac.fr](mailto:mairie@puy-darnac.fr)

Pour toutes demandes d'urbanisme ou dépôt de dossier merci de les envoyer à [urbanisme@puy-darnac.fr](mailto:urbanisme@puy-darnac.fr)

### Les impôts

L'équipe municipale a une nouvelle fois choisi de ne pas augmenter les impôts en 2024

### Recensement

La population totale estimée au 1er janvier 2025 est de 296 habitants.

### Les cartes d'identité et passeports

La mairie de Puy d'Arnac n'est pas habilitée à délivrer les passeports et les cartes d'identité, que ce soit pour une première demande ou un renouvellement. Il convient de vous adresser aux mairies les plus proches Beaulieu-sur-Dordogne (05 55 91 11 31) ou Beynat (05 55 85 50 25) pour une prise de rendez-vous.

### Permis de conduire et cartes grises

Les demandes de permis de conduire et de carte grise se font exclusivement sur les sites :

<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr> pour les permis

<https://immatriculation.ants.gouv.fr> pour les cartes grises

### Elections

Pas d'élections prévues en 2025, mais vous pouvez vous inscrire tout au long de l'année sur les listes électorales, soit en venant à la mairie, soit en ligne sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

### Plaques d'adressage

La commune va procéder courant juin 2025 à la fabrication de plaques de numérotation pour les oublis et les nouvelles maisons.

Si vous n'avez pas encore de plaque merci de nous solliciter rapidement.

Il reste encore quelques plaques disponibles à la mairie.

### Portage de repas

La livraison de repas à domicile est proposée aux personnes de plus de 60 ans ou en perte d'autonomie.

De façon régulière ou occasionnelle, des repas équilibrés et variés peuvent être livrés en liaison froide à votre domicile avec un véhicule et des menus appauvris en sel et en sucre.

**A partir du 2 janvier 2025**, le service évolue. Les repas seront livrés par la Poste. L'EHPAD de Meyssac sera toujours en charge de préparer vos repas.

A compter du 2 janvier 2025, le prix de la journée alimentaire (repas du midi + repas du soir) est de 12,50€ TTC, soit 9,49€ TTC après déduction fiscale.



## Le recensement citoyen

Vous êtes Français et vous allez bientôt avoir 16 ans ? Vous voulez vous inscrire à un examen (BEP, bac...) et on vous réclame une attestation de recensement citoyen, mais vous ne savez pas comment l'obtenir ? Vous vous interrogez sur ce qu'est le recensement citoyen ? Nous vous indiquons tout ce qu'il faut savoir.

Faire votre recensement citoyen à l'âge de 16 ans est obligatoire, pour les filles et les garçons, que **vous viviez en France ou à l'étranger**

Après avoir fait votre recensement citoyen :

- Vous obtenez une attestation de recensement.
- Cette attestation est indispensable pour pouvoir vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Bac...) ou un concours administratif en France.
- Vous êtes convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC). Il faut avoir fait la JDC (ou en avoir été exempté), pour pouvoir vous inscrire à partir de 18 ans à un examen (BEP, Bac...), ou à un concours administratif, ou à l'examen du permis de conduire en France. Cette obligation cesse à partir de votre 25e anniversaire.
- Vous êtes inscrit automatiquement sur les listes électorales dès votre 18e anniversaire et pourrez alors voter.

## Comment faire le recensement citoyen ?

### Cas général

Vous pouvez faire le recensement citoyen à la mairie de votre domicile - Mais si vous êtes mineur, l'un de vos parents peut faire cette démarche à votre place et en votre absence.



Il faut aller à la mairie avec les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille à jour
- Justificatif de domicile

Votre recensement fait, vous obtenez votre attestation de recensement

Pour plus d'informations, consulter le site : <https://www.service-public.fr>



**AVOIR DES FRÈRES D'ARMES POUR FAMILLE.**

**PEUX-TU LE FAIRE ?**

ARMÉE DE TERRE

L'armée de Terre recrute 16 000 soldats et 5 000 réservistes par an.

POUR LE SAVOIR ► [SENGAGER.FR](http://SENGAGER.FR)

## LE CIRFA DE BRIVE-LA-GAILLARDE

### Bureau ARMÉE DE TERRE

**VOUS INFORME SUR LES CARRIÈRES POSSIBLES**

**NOUS POUVONS VOUS RECEVOIR SUR NOS PERMANENCES**



**CONTACTEZ-NOUS AU 05-19-31-03-10**

### "CORREZE AUTONOMIE - Un nouveau service public, une prise en charge améliorée!

Depuis le 02/01/2024 vous pouvez et devez contacter le 05.55.19.19 (service gratuit) pour toutes demandes concernant l'autonomie (aide administrative, aide à la complétude de dossier, évaluation des besoins, suivi de dossiers, mise en place de la téléassistance, solution de répit, ...). Les coordinateurs/trices (ex ICA) peuvent toujours se rendre à votre domicile. Corrèze Autonomie c'est plus de simplicité, plus de proximité, plus de réactivité.

Personnes âgées et/ou en situation de handicap, aidants, professionnels, nous sommes - toujours - là pour répondre à vos questions et besoins.

Contact de la coordinatrice de proximité : DALLE Irène - 05 55 19 19 19.

Permanences d'accueil des familles et des bénéficiaires avec ou sans rendez-vous le lundi ou jeudi de 8 h 30 à 12h.

**CORRÈZE AUTONOMIE**  
*Ensemble, prenons soin de vous*

05 55 19 19 19 [www.correze.fr/autonomie](http://www.correze.fr/autonomie)

### SIRTOM-Ramassage des ordures ménagères et emballages ménagers

Les collectes s'effectuent en partie le lundi des semaines impaires pour les ordures ménagères, le lundi des semaines paires pour les emballages ménagers.

Les villages de Champestran, Les Fardines, Soleilhet sont collectés le mardi des semaines impaires pour les ordures ménagères et le mardi des semaines paires pour les emballages ménagers.

**Mon calendrier de collecte**

**Ordures Ménagères** **Collecte Sélective**

**LUNDI semaines IMPAIRES** **LUNDI semaines PAIRES**

**Mon calendrier de collecte**

**Ordures Ménagères** **Collecte Sélective**

**MARDI semaines IMPAIRES** **MARDI semaines PAIRES**

Janvier 2025	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
1	1	1	1	1	1
2	2	2	2	2	2
3	3	3	3	3	3
4	4	4	4	4	4
5	5	5	5	5	5
6	6	6	6	6	6
7	7	7	7	7	7
8	8	8	8	8	8
9	9	9	9	9	9
10	10	10	10	10	10
11	11	11	11	11	11
12	12	12	12	12	12
13	13	13	13	13	13
14	14	14	14	14	14
15	15	15	15	15	15
16	16	16	16	16	16
17	17	17	17	17	17
18	18	18	18	18	18
19	19	19	19	19	19
20	20	20	20	20	20
21	21	21	21	21	21
22	22	22	22	22	22
23	23	23	23	23	23
24	24	24	24	24	24
25	25	25	25	25	25
26	26	26	26	26	26
27	27	27	27	27	27
28	28	28	28	28	28
29	29	29	29	29	29
30	30	30	30	30	30
31	31	31	31	31	31

Janvier 2025	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
1	1	1	1	1	1
2	2	2	2	2	2
3	3	3	3	3	3
4	4	4	4	4	4
5	5	5	5	5	5
6	6	6	6	6	6
7	7	7	7	7	7
8	8	8	8	8	8
9	9	9	9	9	9
10	10	10	10	10	10
11	11	11	11	11	11
12	12	12	12	12	12
13	13	13	13	13	13
14	14	14	14	14	14
15	15	15	15	15	15
16	16	16	16	16	16
17	17	17	17	17	17
18	18	18	18	18	18
19	19	19	19	19	19
20	20	20	20	20	20
21	21	21	21	21	21
22	22	22	22	22	22
23	23	23	23	23	23
24	24	24	24	24	24
25	25	25	25	25	25
26	26	26	26	26	26
27	27	27	27	27	27
28	28	28	28	28	28
29	29	29	29	29	29
30	30	30	30	30	30
31	31	31	31	31	31

Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1	1	1	1	1	1
2	2	2	2	2	2
3	3	3	3	3	3
4	4	4	4	4	4
5	5	5	5	5	5
6	6	6	6	6	6
7	7	7	7	7	7
8	8	8	8	8	8
9	9	9	9	9	9
10	10	10	10	10	10
11	11	11	11	11	11
12	12	12	12	12	12
13	13	13	13	13	13
14	14	14	14	14	14
15	15	15	15	15	15
16	16	16	16	16	16
17	17	17	17	17	17
18	18	18	18	18	18
19	19	19	19	19	19
20	20	20	20	20	20
21	21	21	21	21	21
22	22	22	22	22	22
23	23	23	23	23	23
24	24	24	24	24	24
25	25	25	25	25	25
26	26	26	26	26	26
27	27	27	27	27	27
28	28	28	28	28	28
29	29	29	29	29	29
30	30	30	30	30	30
31	31	31	31	31	31

Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1	1	1	1	1	1
2	2	2	2	2	2
3	3	3	3	3	3
4	4	4	4	4	4
5	5	5	5	5	5
6	6	6	6	6	6
7	7	7	7	7	7
8	8	8	8	8	8
9	9	9	9	9	9
10	10	10	10	10	10
11	11	11	11	11	11
12	12	12	12	12	12
13	13	13	13	13	13
14	14	14	14	14	14
15	15	15	15	15	15
16	16	16	16	16	16
17	17	17	17	17	17
18	18	18	18	18	18
19	19	19	19	19	19
20	20	20	20	20	20
21	21	21	21	21	21
22	22	22	22	22	22
23	23	23	23	23	23
24	24	24	24	24	24
25	25	25	25	25	25
26	26	26	26	26	26
27	27	27	27	27	27
28	28	28	28	28	28
29	29	29	29	29	29
30	30	30	30	30	30
31	31	31	31	31	31

**Jours fériés** Le Sirtom vous rappelle l'organisation concernant les jours fériés : Si votre jour de collecte «tombe» un jour férié : la collecte est reportée au mercredi de la même semaine.

**Jours fériés** Le Sirtom vous rappelle l'organisation concernant les jours fériés : Si votre jour de collecte «tombe» un jour férié : la collecte est reportée au mercredi de la même semaine.

La collecte à La Breuille se fait le vendredi des semaines impaires pour les ordures ménagères, le jeudi des semaines paires pour les emballages ménagers.

SIRTOM-Déchetterie

# Un nouveau geste pour la planète

## EN DECEMBRE 2024, LES CONSIGNES DE TRI EN DECHETERIE EVOLUENT

La fin d'année est marquée par une évolution majeure dans les déchèteries du SIRTOM de la région de Brive avec de nouvelles possibilités de tri pour les déchets liés aux travaux de la maison.

Les déchets liés aux travaux de la maison, dits « produits et matériaux de construction du secteur du bâtiment », dorénavant couverts par une filière à responsabilité élargie du producteur (principe du « pollueur-payeur ») peuvent être triés sur les 18 déchèteries du SIRTOM de la région de Brive mais aussi, chez les distributeurs de matériaux (liste des points de reprise sur : [oca-batiment.org](http://oca-batiment.org)). Ainsi, les plaques de plâtre (exempt de revêtements / isolants), les laines minérales isolantes (laine de verre/laine de roche) et les menuiseries vitrées sont désormais collectées séparément afin d'être valorisées sous la responsabilité de la société VALOBAT, éco-organisme national agréé par les pouvoirs publics. Avec ces nouvelles possibilités de tri, la part des déchets non-valorisables

collectés en déchèterie dans la benne « Encombrants » (moins de 14%) devrait baisser significativement et ne plus être enfouis pour contribuer à une économie circulaire régionale.

### Des sites réorganisés et de nouvelles bennes à déchets

Pour trier ces déchets, des bennes supplémentaires ont été disposées en déchèterie. Les premières poses débutées en novembre seront finalisées en décembre. Une période d'ajustements est donc nécessaire pour répondre aux contraintes de tri et d'organisation sur les 18 déchèteries.

De même, le mobilier, historiquement collecté dans une benne unique, est désormais trié par matière (bois, plastique, métaux, multimatériaux), à déposer dans chacune des bennes correspondantes.

### Un seul réflexe : demander conseil à l'agent de déchèterie

Les agents de déchèterie ont été formés spécifiquement pour vous accompagner lors des déchargements. En effet, ces évolutions nécessitent des connaissances particulières pour répondre aux exigences de chaque filière de recyclage.

Parmi ces grands changements, une benne plastique pour les produits et matériaux de construction, éléments d'ameublement et objets de la maison a été installée sur certaines déchèteries. Pour celle-ci, seul réflexe à avoir : demander l'accord préalable ou conseil à l'agent de déchèterie.

### Pneumatiques : l'obligation de reprise sans obligation d'achat

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, les établissements ou garages disposant d'une surface de vente supérieure à 250 m<sup>2</sup> sont points de collecte pour les pneumatiques usagés des particuliers. Il est ainsi possible de déposer huit pneus usagés par an sans obligation d'achat, conformément au décret n° 2023-152 du 2 mars 2023 et à l'article R. 541-160 du Code de l'environnement.

Vous êtes un établissement concerné par cette obligation ? Pour toute information nous vous invitons à contacter les éco-organisme agréés : sociétés ALIAPUR, FRP et TYVAL. Les données pratiques, telles que la cartographie des points de reprise ou leurs coordonnées, seront diffusées par ces derniers à partir du 1<sup>er</sup> trimestre 2025.

Avenue du 4 Juillet 1776 - Brive-la-Gaillarde

 **N°Vert 0800 204 054**



# Moustique tigre

## Nous avons tous un rôle à jouer !



### Le reconnaître

- Silencieux et diurne, il pique plutôt le jour,
- Rayé blanc et noir,
- Mesure moins de 0,5 centimètre.



### Prévenir sa prolifération

- Vider et retourner les seaux, coupelles, vases...,
- Ranger, à l'abri de la pluie, les seaux, le matériel de jardinage, les jouets...,
- Recouvrir les bidons de récupération d'eau à l'aide d'un filet moustiquaire ou de tissu,
- Curer les gouttières.

### S'en protéger

- Porter des vêtements longs, amples et clairs,
- Utiliser des répulsifs cutanés et des moustiquaires.



Participez à sa surveillance en signalant sa présence sur :  
[signalement-moustique.anses.fr](http://signalement-moustique.anses.fr)

## La Fête Paysanne - Comice Agricole - On en a parlé dans la presse...

Jeudi 8 août 2024 ▾ Suppléments<sup>®</sup>

2 JEUDI 8 AOÛT 2024, LA MONTAGNE

LE FAIT  
DU JOUR

Caisses à savon, ventrigrisse

# Fêtes déjantées et rigolade au programme

Corrèze

Courses de caisses à savon, concours de pelleuses ou encore ventrigrisse géant... Cet été, les traditionnelles fêtes votives ont pris un tournant original en Corrèze. Historiquement célébrées autour du 15 août avec des attractions foraines, tombolas, concours de pétanque et des bals dansants, elles deviennent maintenant de plus en plus folles et créatives. Exemples à Lissac-sur-Couze et à Puy d'Arnac.

Esther Coaze  
esther.coaze@correze.fr

**D**epuis quelques années en Corrèze, on assiste à un retour des fêtes paysannes avec une touche complètement déjantée. La recette ? Une bonne dose de convivialité, un peu d'huile de coude et une grande cuillère de bonne humeur pour couronner le tout.

Dans le classement, on retrouve les plus populaires avec les courses de caisses à savon ou encore les concours de pelleuses pour les plus insolites. Ces fêtes attirent un public de plus en plus nombreux, avide de moments de détente et de rires. Samedi dernier, à Lissac-sur-Couze, petit village bordé par le lac du Causse, la course de caisses à savon était le rendez-vous incontournable du week-end. « C'était vraiment très drôle, on se serait cru dans un bûcher », explique Vanessa, venue profiter du spectacle avec son fils.

Ce n'est pas simplement une course, mais un spectacle à part entière où les participants rivalisent d'imagination pour fabriquer des véhicules aussi originaux qu'insolites. Ici, l'objectif est simple : dévaler la pente du village aussi vite que possible,

sans moteur, uniquement grâce à la gravité. Créées pour les enfants dans les années 30 aux États-Unis, les courses de caisses à savon ont connu en France leurs heures de gloire dans les années 50-60. Aujourd'hui, les enfants sont plutôt grands mais ils aiment toujours autant s'amuser. « J'ai 55 ans mais, aujourd'hui, c'est comme si j'en avais 5 ! », sourit Fred, qui était sur la ligne de départ de Lissac-sur-Couze, dans une réplique de voiture deux chevaux avec des phares en pois de moutarde.

### À fond la caisse

À quelques kilomètres de là, à Puy-d'Arnac, les caisses à savon ont aussi fait sensation, samedi 20 juillet. Souvent construites avec des matériaux de récupération, elles prennent des formes aussi variées que délirantes : voitures en bois, répliques de personnages de bandes dessinées ou même baignoires montées sur roues.

Chaque caisse à savon a son originalité et elles ont parfois demandé plusieurs mois de travail. Les pilotes, déguisés pour l'occasion, font preuve d'une créativité sans bornes. Mais au-delà de la vitesse, c'est le spectacle et le rire qui priment, récompensant autant l'inventivité que l'habileté. Pour Fred et Paul, « c'est une super activité à faire en famille et c'est rigolo à fabriquer ». Le père et le fils ont mobilisé toute la famille pendant

deux jours pour construire leur bolide, ils ont même réquisitionné le vieux lit à barreaux des grands-parents pour le fixer sur le tracteur tondeuse. Après la course, ce sera l'heure des réparations, et même des améliorations, histoire de remettre ça l'été prochain.

### Des pilotes particuliers

À Puy d'Arnac, un autre type de concours attire aussi les foules : celui dédié aux pelleuses. Ici, les participants, souvent des agriculteurs ou des professionnels du bâtiment, se défient dans des épreuves techniques qui mettent en lumière leur maîtrise de ces impressionnantes machines.

Qu'il s'agisse de remplir un seau d'eau sans le renverser, de déplacer des balles de foin avec précision ou de réaliser des figures quasi acrobatiques avec la pelle, ces concours sont autant un hommage au savoir-faire rural qu'un moment de purs fous rires. À 13 ans et demi, Emilien manie avec précaution et concentration la pelleuse dans une épreuve d'adresse. « C'est un peu comme le joystick d'une manette de jeux vidéo mais en plus difficile », raconte-t-il.

Les spectateurs, en famille ou entre amis, ne manquent pas de s'émerveiller devant l'agilité des conducteurs, tout en partageant des éclats de rire lors des inéditables incidents ou erreurs de manœuvre. ■



# première fête paysanne un peu déjantée de Puy-d'Arnac (Corrèze)

Publié le 20/07/2024 à 19h17



Il fallait faire preuve d'adresse à bord de la pelleuse. © Stéphanie Para



Course de caisses à savon, jeux de mini-tracteurs et surtout concours de pelleuse ! Pour sa première fête paysanne, la ville de Puy-d'Arnac a organisé un comice agricole pas comme les autres. Retour en images



C'était la première mais certainement pas la dernière. La fête paysanne de Puy-d'Arnac a attiré beaucoup de monde ce samedi 20 juillet. Des éleveurs et agriculteurs bien-sûr pour le fameux concours agricole et la démonstration de chiens de troupeau mais également des pilotes un peu particuliers... Et pour cause, la municipalité et les cinq associations de la ville ont organisé une course de caisses à savon et un concours d'adresse en pelleuse ! Retour en images sur cette fête paysanne pas comme les autres.





# Quelles sont ces fêtes de village déjantées qui font le bonheur des Corrégiens

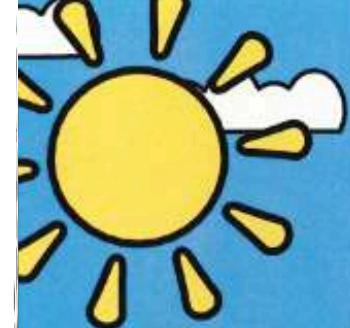
Publié le 08/08/2024 à 14h08



Descente de caisse à savon au Puy d'Arnac © Stéphanie Para

Courses de caisses à savon, concours de pelleteuses ou encore ventrigrisse géant... Cet été, les traditionnelles fêtes votives ont pris un tournant original en Corrèze. Historiquement célébrées autour du 15 août avec des attractions foraines, tombolas, concours de pétanque et des bals dansants, elles deviennent maintenant de plus en plus folles et créatives. Exemples à Lissac-sur-Couze et à Puy d'Arnac.

Depuis quelques années en Corrèze, on assiste à un retour des fêtes paysannes avec une touche complètement déjantée. La recette ? Une bonne dose de convivialité, un peu d'huile de coude et une grande cuillère de bonne humeur pour couronner le tout.



# FÊTE

# PAYSANNE

# PUY D'ARNAC

## 20 JUILLET

**COMICE  
AGRICOLE**

**BUVETTE  
ET  
RESTAURATION**



**PRODUCTEURS**

**TRACTEURS**

**MARCHE DE PRODUITS LOCAUX**

**ANIMAUX POULES, CHEVAUX,  
CHIENS...**

**ANIMATIONS**

**CONCOURS D'ÉQUIDÉS**

**CAISSES A SAVON**

**BALADE EN CALECHE**

**CONCERT ET DJ'**

**PELLETEUSE**

**JEUX ENFANTS**

**REPAS**

**8H00 : TÊTE DE VEAU - 12 EUROS  
10H00**

**MIDI : BOEUF-FRITE - 20 EUROS**

**SOIR : VEAU A LA BROCHE/ POMMES GRENAILLES  
25 EUROS (RÉSERVATION AVANT LE 10 JUILLET)**

**06.72.03.39.21**